

Formation DLAJ/Le Contrat de Travail

Du lundi 22 au vendredi 26 septembre 2025

UL Montmélian

Chèr·e·s camarades,

Cette formation s'adresse à vous, mandaté·e·s par l'UD CGT de Savoie pour représenter et défendre les salarié·e·s dans le cadre de vos missions respectives. Que vous soyez Conseiller Prud'homme, Conseiller du salarié ou Défenseur syndical, vous portez une responsabilité importante, mais avant tout, vous êtes des militant·e·s.

Ce stage a pour objectif de vous permettre d'acquérir ou de renforcer vos connaissances sur le contrat de travail, en particulier le CDI et le CDD, qui sont les deux formes les plus courantes dans les litiges que vous êtes amené·e·s à traiter.

Votre expérience du travail, votre connaissance des réalités de terrain et des usages professionnels, ainsi que votre engagement syndical, sont les fondements de votre légitimité. Cette formation vise à articuler savoirs juridiques et expérience militante, pour faire en sorte que l'institution soit réellement mise au service des travailleurs.

En vous formant, vous vous donnez les moyens d'être plus efficaces dans vos mandats, pour faire respecter les droits des salarié·e·s, et parfois même, en conquérir de nouveaux.

Nous comptons sur votre participation active à ce stage, qui est pleinement inscrit dans votre mandat.

Public concerné : Ce stage s'adresse aux mandatés du pôle juridique (Conseiller Prud'homme, Défenseur Syndical et Conseiller du Salarié).



Pour cette formation, l'UD ne facturera aucun frais à vos syndicats.

Les frais de repas et de déplacement seront à la charge de l'UD.

➡ Merci de vous inscrire en retournant très rapidement la fiche d'inscription ci-jointe. **Chaque fiche d'inscription contient des informations spécifiques. Merci de bien utiliser celle correspondant à ce stage.**

➡ Attention votre demande d'autorisation d'absence pour votre employeur est à **déposer avant le vendredi 22 août 2025.**

Cette demande est spécifique, il s'agit d'une autorisation d'absence liée à votre mandat, conformément aux dispositions du Code du travail. Utiliser les modèles qui sont en pièce jointe dans le mail.



Les congés d'été approchant, il est vivement recommandé :

- de remplir et envoyer les fiches d'inscription à Geneviève,
- de faire les demandes de congé de formation dès maintenant, pour éviter tout retard.

Fraternelles salutations.

La Responsable Formation Syndicale Savoie,
Isabelle PONTTHUS
isabelle@cgtsavoie.org

Suivre les règles d'organisation est essentiel pour garantir le bon fonctionnement d'un projet ou d'un événement et c'est aussi un acte de respect envers le travail des autres et un moyen d'assurer la réussite collective.